
	Mode opératoire		Référence	MOP-01424		
	RTE-BIOC-MET-Prise en charge des échantillons adressés dans le cadre d'une clairance de l'iohexol			Version	02	Page 1 sur 5
				Applicable le	27/10/2019	
Rédaction		Vérification		Approbation		
Abderrahim OUSSALAH		Rosa-Maria GUEANT RODRIGUEZ		Patricia FRANCK		

Seule la version électronique du document est valide

Sommaire

1. Objet.....	2
2. Domaine d'application.....	2
3. Référence(s) et document(s) annexe(s).....	2
3.1. Référence(s).....	2
3.1.1. <i>Références documents internes</i>	2
3.1.2. <i>Références externes</i>	2
3.2. Document(s) annexe(s).....	2
4. Définitions et abréviations	2
5. Responsabilités et personnes ressources	2
5.1. Responsabilités.....	2
5.2. Personnes ressources	2
5.2.1. <i>Participants à la rédaction</i>	2
5.2.2. <i>Référents</i>	2
6. Diffusion	3
7. Contenu	3
7.1. Réception des échantillons	3
7.1.1. <i>Premier envoi des échantillons : 7 échantillons en même temps</i>	3
7.1.1.1 Nature des échantillons (Tableau 1).....	3
7.1.1.2 Informations accompagnant les échantillons.....	3
7.1.2. <i>Second envoi des échantillons : 16 prélèvements en même temps</i>	4
7.1.2.1 Nature des échantillons (Tableau 2).....	4
7.1.2.2 Informations accompagnant les échantillons.....	4
7.2. Enregistrement et saisie.....	4
7.3. Aspects pré-analytiques.....	5
7.4. Aspects analytiques	5
7.5. Adresse de l'envoi extérieur	5

	Mode opératoire		Référence	MOP-01424		
	RTE-BIOC-MET-Prise en charge des échantillons adressés dans le cadre d'une clairance de l'iohexol			Version	02	Page 2 sur 5
				Applicable le	27/10/2019	
Rédaction		Vérification		Approbation		
Abderrahim OUSSALAH		Rosa-Maria GUEANT RODRIGUEZ		Patricia FRANCK		

Seule la version électronique du document est valide

1. Objet

Prise en charge par le RTE et le PTA des échantillons adressés dans le cadre d'une clairance de l'iohexol.

2. Domaine d'application

- TLM du RTE
- TLM du PTA
- TLM de l'UF Nutrition (Laboratoire de Biochimie Biologie Moléculaire Nutrition)

3. Référence(s) et document(s) annexe(s)

3.1. Référence(s)

3.1.1. *Références documents internes*

- Manuel de prélèvement

3.1.2. *Références externes*

- Titre et référence des documents qui conduisent au concept de la procédure ou du mode opératoire (textes)

3.2. Document(s) annexe(s)

- Feuille de paillasse : Clearance de l'iohexol (OMNIPAQUE® 300 mg d'I/mL) ; FORM-02985
- Procédure : BIO-MET-Clearance de l'iohexol (OMNIPAQUE® 300 mg d'I/mL) ; PROC-00979
- BIOC-MET-Consignes au patient avant la réalisation d'un Bilan de Fonctionnement Rénal (BFR) ; FT-03863

4. Définitions et abréviations

- Iohexol a pour nom commercial « OMNIPAQUE® 300 mg d'I/mL »
- BFR : Bilan de fonctionnement rénal

5. Responsabilités et personnes ressources

5.1. Responsabilités

Biologistes en charge de l'exploration :

- Evaluation de la pertinence de la prescription de l'examen biologique ;
- Validation de l'exploration et information des TLM du RTE et du PTA.

RTE :

- Réception et traitement des prélèvements liés à l'exploration selon les indications de la présente procédure ;
- Gestion des envois extérieurs des échantillons de sang et d'urine au CHU de Lyon, en attente de la mise en route des dosages au CHRU de Nancy.


5.2. Personnes ressources

5.2.1. *Participants à la rédaction*

Dr. Zakia AIT DJAFER ; Dr. Abderrahim OUSSALAH

5.2.2. *Référents*

Dr. Abderrahim OUSSALAH ; Pr. Rosa-Maria RODRIGUEZ

	Mode opératoire		Référence	MOP-01424		
	RTE-BIOC-MET-Prise en charge des échantillons adressés dans le cadre d'une clairance de l'iohexol			Version	02	Page 3 sur 5
				Applicable le	27/10/2019	
Rédaction		Vérification		Approbation		
Abderrahim OUSSALAH		Rosa-Maria GUEANT RODRIGUEZ		Patricia FRANCK		

Seule la version électronique du document est valide

6. Diffusion

- TLM du RTE et du PTA
- TLM du secteur des envois externalisés
- TLM du laboratoire de de Biochimie Biologie Moléculaire Nutrition (UF : Nutrition/Métabolisme)
- Cadres du laboratoire de Biochimie Biologie Moléculaire Nutrition
- Ingénieur du laboratoire de Biochimie Biologie Moléculaire Nutrition
- Biologistes du laboratoire de de Biochimie Biologie Moléculaire Nutrition (UF : Nutrition/Métabolisme)

7. Contenu

7.1. Réception des échantillons

- La clairance de l'iohexol nécessite deux envois d'échantillons.
- **ATTENTION : Un seul dossier devra être saisi.**

7.1.1. Premier envoi des échantillons : 7 échantillons en même temps

7.1.1.1 Nature des échantillons (Tableau 1)


Tableau 1. Echantillons du premier envoi

Echantillon	Saisie	Destinataire	Conservation de l'échantillon
UJ, tube beige	RTE : Saisie 'CLAIRANCE IOHEXOL (Partie 1)'	PTA	Conserver en biothèque*
UN, tube beige	RTE : Saisie 'CLAIRANCE IOHEXOL (Partie 1)'	PTA	Conserver en biothèque*
UA, tube beige 1	RTE : Saisie 'CLAIRANCE IOHEXOL (Partie 1)'	PTA	Conserver en biothèque*
UA, tube beige 2	Envoi extérieur (Lyon)	Lyon	
U24h, tube beige	RTE : Saisie 'CLAIRANCE IOHEXOL (Partie 1)'	PTA	Conserver en biothèque*
Sang témoin, ST, tube vert 1	RTE : Saisie 'CLAIRANCE IOHEXOL (Partie 1)'	PTA	Conserver en biothèque*
Sang témoin, ST, tube vert 2	Envoi extérieur (Lyon)	Lyon	

*La conservation permettra la mise en route et la validation des méthodes pour le dosage de l'iohexol au CHRU de Nancy.

7.1.1.2 Informations accompagnant les échantillons

- Chaque échantillon d'urine (UJ, UN, UA et U24h) sera annoté des informations suivantes :
 - Volume total en mL
 - Jour et heure de début (hh:mm)
 - Jour et heure de fin (hh:mm)
- Documents d'accompagnement : **à déposer dans la bannette des BFR**
 - Prescription du BFR indiquant le poids et la taille du patient ;
 - Planche d'étiquettes (pour l'UF Nutrition).

	Mode opératoire RTE-BIOC-MET-Prise en charge des échantillons adressés dans le cadre d'une clairance de l'iohexol		Référence	MOP-01424		
			Version	02	Page 4 sur 5	
			Applicable le	27/10/2019		
Rédaction		Vérification		Approbation		
Abderrahim OUSSALAH		Rosa-Maria GUEANT RODRIGUEZ		Patricia FRANCK		

Seule la version électronique du document est valide

7.1.2. Second envoi des échantillons : 16 prélèvements en même temps

7.1.2.1 Nature des échantillons (Tableau 2)

Tableau 2. Echantillons du second envoi

	Echantillon	Saisie	Destinataire	Conservation de l'échantillon
Période 1	S1, tube vert 1	RTE : Saisie 'CLAIRANCE IOHEXOL (Partie 2)'	UF Nutrition	Conserver en biothèque*
	S1, tube jaune	RTE : Saisie 'CLAIRANCE IOHEXOL (Partie 2)'	UF Nutrition (dosage du lithium)	Conserver en biothèque*
	U1, tube beige	RTE : Saisie 'CLAIRANCE IOHEXOL (Partie 2)'	UF Nutrition (dosage du lithium)	Conserver en biothèque*
	S1, tube vert 2	Envoi extérieur (Lyon)	Lyon (dosage iohexol)	
Période 2	S2, tube vert 1	RTE : Saisie 'CLAIRANCE IOHEXOL (Partie 2)'	UF Nutrition	Conserver en biothèque*
	S2, tube jaune	RTE : Saisie 'CLAIRANCE IOHEXOL (Partie 2)'	UF Nutrition (dosage du lithium)	Conserver en biothèque*
	U2, tube beige	RTE : Saisie 'CLAIRANCE IOHEXOL (Partie 2)'	UF Nutrition (dosage du lithium)	Conserver en biothèque*
	S2, tube vert 2	Envoi extérieur	Lyon (dosage iohexol)	
Période 3	S3, tube vert 1	RTE : Saisie 'CLAIRANCE IOHEXOL (Partie 2)'	UF Nutrition	Conserver en biothèque*
	S3, tube jaune	RTE : Saisie 'CLAIRANCE IOHEXOL (Partie 2)'	UF Nutrition (dosage du lithium)	Conserver en biothèque*
	U3, tube beige	RTE : Saisie 'CLAIRANCE IOHEXOL (Partie 2)'	UF Nutrition (dosage du lithium)	Conserver en biothèque*
	S3, tube vert 2	Envoi extérieur	Lyon (dosage iohexol)	
Période 4	S4, tube vert 1	RTE : Saisie 'CLAIRANCE IOHEXOL (Partie 2)'	UF Nutrition	Conserver en biothèque*
	S4, tube jaune	RTE : Saisie 'CLAIRANCE IOHEXOL (Partie 2)'	UF Nutrition (dosage du lithium)	Conserver en biothèque*
	U4, tube beige	RTE : Saisie 'CLAIRANCE IOHEXOL (Partie 2)'	UF Nutrition (dosage du lithium)	Conserver en biothèque*
	S4, tube vert 2	Envoi extérieur	Lyon (dosage iohexol)	


*La conservation permettra la mise en route et la validation des méthodes pour le dosage de l'iohexol au CHRU de Nancy.

7.1.2.2 Informations accompagnant les échantillons

- Feuille de paillasse (FORM-02985) dûment complétée (heures de début et de fin et volume des urines).
- **ATTENTION : la feuille de paillasse ainsi que les deux feuilles de demande (Partie 1 et Partie 2) sont à mettre dans la bannette des BFR.**

7.2. Enregistrement et saisie

- L'exploration de la clairance de l'iohexol est saisie dans un dossier unique par le TLM. Ceci englobe toutes les analyses d'échantillons des tableaux 1 et 2.
- Chemin : Feuille de demande → biochimie spécialisée → 3^e onglet secteur nutrition → Divers → Clairance iohexol partie 1 et partie 2

	Mode opératoire		Référence	MOP-01424		
	RTE-BIOC-MET-Prise en charge des échantillons adressés dans le cadre d'une clairance de l'iohexol			Version	02	Page 5 sur 5
				Applicable le	27/10/2019	
Rédaction		Vérification		Approbation		
Abderrahim OUSSALAH		Rosa-Maria GUEANT RODRIGUEZ		Patricia FRANCK		

Seule la version électronique du document est valide

7.3. Aspects pré-analytiques

- Tous les échantillons de sang et d'urine doivent être centrifugés au RTE (2500 tours par minute pendant 10 min) *via la chaîne et sont à l'UF nutrition.*
- Les échantillons sont orientés vers les secteurs : UF Nutrition, envois extérieurs selon les indications des tableaux 1 et 2.
- Les tubes de sang et d'urine prévus pour l'envoi extérieur doivent être identifiés par l'étiquette du patient (planche) et annotés à l'identique que les tubes primaires pour le rang de prélèvement de sang et d'urine (UA, S1, S2, S3, S4). Transport à +4 °C.

7.4. Aspects analytiques

- Le TLM réalise les analyses tel qu'indiqué dans les tableaux 1 et 2.

7.5. Adresse de l'envoi extérieur

- Adresse :
Dr Laurence Chardon (Mme. J. DAMOUR - Mme. A. DREVET)
Centre de Biologie Est
Laboratoire EFR - 5ème étage
59 boulevard Pinel
69500 BRON
- Téléphone : 04 72 35 73 03